

Vous êtes concerné·e·s par le recensement de la population

Plusieurs possibilités pour vous recenser :

- 1 Vous pouvez effectuer les démarches en ligne sur le site <https://www.le-recensement-et-moi.fr>

Lors de son passage, l'agent recenseur vous a remis, ou a déposé dans votre boîte aux lettres une notice internet, qui contient vos codes et identifiants uniques.

Le questionnaire est disponible sur smartphone, tablette et ordinateur.

Pour un accès direct au formulaire internet, flashez le **QR code** avec votre smartphone

Vos codes d'accès personnels et identifiants de votre logement sont fournis par l'agent recenseur, et indiqués à gauche de la notice internet.

- 2** S'il ne vous est pas possible de vous recenser par internet, vous pouvez demander à votre agent recenseur de vous remettre des formulaires papier. Il vous faudra remplir un formulaire relatif au logement et autant de bulletins individuels que d'occupants.

INSEE
Institut National de la Statistique et de l'Informatique pour la Statistique

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Recensement
de la population 2026

Cette année, vous êtes concerné(e) par le recensement.
Vous pouvez dès à présent répondre sur Internet.

1
Vos codes personnels

Code électoral
Mot de passe

2
Identification de votre logement à recenser sur Internet et à l'Insee

INSEE, vous en débitez
King A King B King C

Notice internet

1 Pour répondre en ligne, rendez-vous sur le site <http://formation-questionnaire.le-recensement-et-moi.fr> ou scannez ce QR code.

2 Une fois sur le site du recensement, cliquez sur le **ICI REPONDRE AU QUESTIONNAIRE**.

3 Définissez ensuite votre code d'accès et votre mot de passe, figurant dans le cadre **2**.
Attention : veillez à bien respecter les majuscules et minuscules.

4 Puis saisissez les identifiants de votre logement renseignés par l'agent recenseur, figurant dans le cadre **2**.

5 Laissez-vous guider pour remplir le questionnaire.

6 Pour terminer, n'oubliez pas de cliquer sur « Valider mes réponses ».

Réponse souhaitée avant le
Saisissez réponse à cette date, vous serez contacté(e) par l'agent recenseur de votre commune.

Vous ne pouvez pas répondre par Internet ?
Des questionnaires papier peuvent vous être remis par votre agent recenseur.

- 3** Enfin, vous pouvez contacter ou vous rendre directement dans les centres de recensement de la population dont les coordonnées figurent ci-après, ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.



CRP NAU
1, rue Nau
13006 Marseille

Arrondissements

1 ^{er}	04 91 55 33 04
2 ^e	04 91 55 40 30
3 ^e	04 91 55 32 24
4 ^e	04 91 55 33 93
5 ^e	04 91 55 33 92
6 ^e	04 91 55 33 94
7 ^e	04 91 55 32 23
15 ^e	04 91 55 40 42
16 ^e	04 91 55 40 32



CRP MAURIAC
39, rue François-Mauriac
13010 Marseille

Arrondissements

8e..... 04 91 55 46 00
 9e..... 04 91 55 46 70
 10e..... 04 91 55 46 80

CRP SAUVAGINE
48, avenue Merleau-Ponty
13013 Marseille

Arrondissements

11^e 04 91 55 47 00
 12^e 04 91 55 47 10
 13^e 04 91 55 47 30
 14^e 04 91 55 47 70



VILLE DE
MARSEILLE